

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 1^{er} juillet 2015

Délibération n° 2015 - 01/07/2015 - 19

Offre de formation - Rentrée universitaire 2015

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 24 juin 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 22 voix pour (unanimité) :

l'offre de formation – Rentrée universitaire 2015 :

- Evolution du parcours préparatoire ESIREM/AGROSUP+IFSIC porté par l'ESIREM, générant un surcoût de 161 HETD,
- Ouverture de la licence de Droit option Allemand portée par l'UFR Droit, Sciences économique et politique – UFR Langues et Communication,
- Mise en place de droits spécifiques à l'IPAG porté par l'UFR Droit, Sciences économique et politique,
- Ouverture à l'alternance du master 2 Euromédias porté par l'UFR Lettres et Philosophie,
- Ouverture à l'apprentissage de la LP Culture des tissus et de cellules et biologie moléculaire (CTCBM) portée par l'IUT Dijon-Auxerre,
- Modification de la fiche filière du master mention Sciences du management (Management Sciences)-IMBS – International Master in Business Studies (Administration des Entreprises) porté par l'IAE Dijon.

Dijon, le 2 juillet 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

P.J. : Relevé des avis et votes de la CFVU du 24 juin 2015

Compte-rendu des travaux de la Commission de la Pédagogie du 9 juin 2015

Offre de formation – Rentrée universitaire 2015

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

OFFRE DE FORMATION - RENTREE UNIVERSITAIRE 2015

CP 9 juin 2015 et CFVU 24 juin 2015

Porteur du projet	Objet de la demande	Observations CP	AVIS CFVU
ESIREM	évolution du parcours préparatoire ESIREM/AgroSUP+ IFSIC	(le CA se prononcera sur le volet financier)	Favorable à l'unanimité sur le dispositif pédagogique (volet financier vu en CA)
UFR Droit, Sciences économique et politique – UFR Langues et Communication	ouverture d'une Licence de Droit option Allemand	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
UFR Droit, Sciences économique et politique	mise en place de droits spécifiques à l'IPAG	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
UFR Lettres et Philosophie	projet relatif au Master 2 Euromédias en alternance	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
IUT Dijon-Auxerre	ouverture à l'apprentissage de la LP Culture des tissus et de cellules et biologie moléculaire (CTCBM)	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité
IAE Dijon	Master mention Sciences du Management (Management Sciences) - IMBS – International Master in Business Studies (Administration des Entreprises) : modifications de la fiche filière	Pas d'observations particulières	Favorable à l'unanimité

Demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances Rentrée 2015

Il n'y a pas eu d'observations particulières en CP sur ces demandes

AVIS CFVU : favorable à l'unanimité pour toutes les demandes présentées ci-dessous

Domaine	Intitulé du diplôme	UE et SEMESTRE CONCERNE		Type de modifications	Observations	CP	CFVU
Droit-Economie- Gestion	L1 Economie	S1	UE1 et UE2	retrait de 3heures TD en "Méthodes et enjeux de l'économie", report de ces 3 heures TD à l'UE2S1 en introduction à la macroéconomie			
		S2	UE4	diminution du volume horaire de TD en "Méthodes et enjeux de l'économie mémoire" de 9 à 6 heures TD			

	<p>Licence Gestion</p>		<p>Modifications d'intitulés de matière : 1) "Finance 1 - Analyse et diagnostic financier" devient "Diagnostic financier", 2) Marketing 1- généralités" devient "Marketing sectoriel", 3) "Management des ressources humaines" devient "Gestion des ressources humaines", 4) "Finance 2 : Création de valeur" et "Finance 4 : Création de valeur" deviennent "Finance d'entreprise", 5) "Techniques quantitatives et management des opérations" devient "Management des opérations", 6) "Comptabilité générale 3" devient "Comptabilité générale approfondie", 7) "Comptabilité générale 2" devient "Normes IFRS", 8) "Finance et contrôle de gestion : environnement, institutions, fonctions" devient "Finance et contrôle de gestion", 9) "Marketing 2 : Etudes de marché" devient "Etudes de marché", 10) "Marketing 3 : approfondissement" devient "Marketing opérationnel" et 11) "Analyse économique 1" devient "Enjeux économiques".</p>			
--	-------------------------------	--	--	--	--	--

			<p>Modifications de volume horaires de matière : 1) Projet professionnel : 12h TD au lieu de 6h CM et 9h TD, 2) Enjeux économiques : 18h CM au lieu de 24h CM, 3) Finance d'entreprise : 30h CM au lieu de 2 x 24 heures, soit 48h CM, 4) GRH : 21h CM au lieu de 24h CM, 5) Normes IFRS : 18h CM au lieu de 24h CM, 6) Droit du travail : 21h CM au lieu de 18h CM, 7) Management des opérations : 18h CM au lieu de 24h CM, 8) Ethique et RSE : 18h CM au lieu de 24h CM, 9) Diagnostic financier : suppression des 12h de TD, 10) études de marché : 18h CM au lieu de 24h CM, 11) Marketing opérationnel : 18h CM au lieu de 24h CM et 12h TD.</p>			
			<p>Ajout de quatre matières : 1) "Jeu d'entreprise" au 1er semestre (18h CM), 2) "Stage obligatoire de 8 semaines minimum" (280h TP) au 2ème semestre, 3) "Psychologie sociale des organisations" (18h CM) au 2ème semestre et "Les entrepreneuriales" au 2ème semestre.</p>			
			<p>Suppression de 6 matières en L3, qui sont en fait avancées en L2 : 1) "Stratégie", 2) "Management international des affaires", 3) "Théorie des organisations", 4) "Analyse économique 2 : les marchés", 5) "Comptabilité générale 1" et 6) "Droit des affaires". Suppression réelle de 3 matières d'option : 1) "Finance 5 - Analyse et diagnostic financier approfondi" (mais cours d'introduction à la finance renforcé en L2), 2) "Projet marketing appliqué", 3) "Etude de secteurs" (remplacé par le jeu d'entreprise).</p>			

				<p>Recomposition des UE : 1) UE 1 : "Anglais des affaires", "Informatique de gestion" et "Projet professionnel" (pas de changement), 2) UE 2 : "Jeu d'entreprise" et "Enjeux économiques", 3) UE 3 : "Finance d'entreprise" et "Contrôle de gestion", 4) UE 4 : "Marketing sectoriel" et "GRH", 5) UE 5 : "Normes IFRS" et "Droit du travail" (parcours management) et UE 5 bis : "CCA" : "Fiscalité 1" et "Droit des sociétés".</p> <p>Recomposition des UE : 1) UE 1 : "Anglais des affaires" et "Système d'information", 2) UE 2 : "Management des opérations" et "Ethique et RSE", 3) UE 3 : "Option métiers 1" pour le parcours "management" ou UE 3 bis : "CCA" pour le parcours "CCA", 4) UE 4 : "Option métiers 2" ou UE 4 bis : "Métiers de la finance et du contrôle de gestion", 5) UE 5 : "Stage". En ce qui concerne le parcours "Management", pour l'UE 3, l'étudiant choisit une UE métiers parmi 4 possibles : "Métiers de la finance et du contrôle de gestion" (2 matières : "Diagnostic financier" et "Finance et contrôle de gestion"), "Métiers du marketing" (2 matières : "Etudes de marché" et "Marketing opérationnel"), "Métiers des RH" (2 matières : "Thème d'actualité RH" et "Psychologie sociale des organisations") ou "Entrepreneuriat" (correspondant à l'UE transversale : "Les Entrepreneuriales"). Pour l'UE 4, l'étudiant choisit une UE métier non choisie en UE 3.</p>			
	L1 Gestion	S1	UE3	Au semestre 1, ajout de 3 heures TD à l'UE3S1 en introduction à la macroéconomie			

	L3 Gestion	S6	UE2 et UE4	1) Diminution du volume horaire des trois cours suivants : stratégie, analyse économique 2 : les marchés et Management international des affaires de 24h CM à 21h CM, 2) Possibilité de valider l'UE transversale "Les Entrepreneuriales" à la place de l'UE1 "Outils de gestion" du 2ème semestre.	1) Harmonisation en vue de l'ouverture de la L2 Gestion à la rentrée 2015-2016, 2) Inciter plus les étudiants de L3 Gestion à participer aux entrepreneuriales.		
--	-------------------	-----------	------------	---	---	--	--

	<p>M1 Sciences du Management Marketing</p>	<p>S1 et S2</p>	<p>UE1 UE2 UE3 UE4 UE5 UE6 UE7 UE8 UE9 UE10</p>	<p>UE1 S1 Gestion appliquée : Jeu d'entreprise et Communication (3SM1JEC) passage de 24 à 14 CM et ajout de 15 TD UE 2 S1 Gestion Stratégique et juridique : Statégie (3SM1STR) de 24 à 20 CM Relations juridiques du travail (3SM1RJT) de 24 à 20 CM UE3 S1 Analyse Marketing : Analyse des marchés (3MAR1AM) de 24 à 20 CM Analyse de données appliquées (3MAR1AD) DE 15 à 20 TD UE4 S1 Marketing des affaires : Anglais des affaires (Toeic) : (3MAR1A) de 12 à 10 en CM et TD de 12 à 15 UE5 S1 Opérationnalisation marketing : Planification et actions marketing (3M4A1PLKA) de 24 à 12 CM ET ajout de 12 TD Stage (3MAR1STA) Ajout de Conférence dans l'intitulé UE6 S2 Environnement juridique et financier : Gestion de ressources humaines (3MAR1GRH) de 24 à 20 CM UE7 S2 Comportements de consommation et innovation marketing : Gestion de l'innovation (3 MAR1GI) de 12 à 15 CM UE8 S2 Internationalisation des marchés : Anglais des affaire (3MAR1A2) DE 12 à 10 CM et de 12 à 15 TD Marketing International (3MAR1MKI) DE 24 à 15 CM Ajout de 3 TD UE9 S2 Pilotage de l'offre : Gestion de la marque (3 MAR1GM) 12 à 15 CM Commerce de détail (3MAR1CDD) de 24 à 15 CM et 3 TD UE10 S2 Recherche marketing et applications : Initiation à la recherche (3SM1IR) de 24 à 20 CM Etude marketing appliquée (3MAR1EM) de 15 à 20 TD</p>	<p>Réduction globale des volumes horaires CM et augmentation des TD Introduction de conférences de professionnels</p>		
--	---	------------------------	---	---	---	--	--

	M2 Sciences du Management Marketing	S3 et S4	UE1 UE2 UE4 UE6 et UE7	<p>UE1 S3 Consommation et marché : Approches sociologiques du consommateur (3 MAR2ASC) (Intitulé et coefficient de 4 à 6) et anglais appliqué au marketing (MAR2AAM) suppression du coefficient et épreuve</p> <p>UE 2 S3 Méthodes et outils : Techniques d'études de marché (3MAR2TEM) (de 20 à 18 CM)</p> <p>UE4 S3 Produits et Services : Marketing des services (3MARMS) de 20 à 15 CM</p> <p>UE6 S4 Analyse Marketing : Gestion du canal de la distribution (3MAR2GC) (changement nom discipline et type d'éval)</p> <p>UE7 S4 Commercialisation : Marketing direct (3MARMD) (changement nom de la discipline et CM de 15 à 10)</p>	Léger réajustement des volumes horaires à la demande des intervenants		
	Master 1 CCA	S1	UE 5	Changement du nombre d'heures pour la matière "stratégie" qui passe de 24h à 20h	Alignement avec M1 Finance et Marketing		

	<p>M1 Sciences du Management Finance</p>	<p>S1 et S2</p>	<p>UE2 EU3 UE4 UE5 UE6 UE7 UE9 UE10</p>	<p>UE2 S1 Stratégie et langue des Affaires : Stratégie (3SM1STR) on passe de 24h CM à 20h CM. Ajout de la ligne Insertion Professionnelle UE 3 S1 Environnements juridiques :Relations juridiques du travail (3SM1RJT) 24 h on passe à 20 h (coeff de 4 à 3) UE4 S1 Analyse et gestion des organisations : Changement de Architecture organisationnelle (3F1ARO) en Perspectives en Management des organisations 24h CM on passe à 18h CM Gestion bancaire (3F1GB) de 24h CM à 20h CM UE5 S1 : Aide à la décision (changement du titre) : Méthodologie (3F1MPF) devient Analyse financière des comptes consolidés (type d'éval change et le coeff) Stage devient Diagnostic financier en IRFS (3F1STA) dons 6h CM (Coeff change) Création de la ligne Management de système d'information 12h CM 8h TD (création du coeff) UE6 S2 Finance et Contrôle de Gestion : Contrôle de Gestion 2 (3SM1COG2) de 24h CM 18. UE 7 S2 Langue, langage, et environnement juridique : on ajoute LANGAGE dans le titre Anglais (3F1AG2) (coeff) Aspects financiers du droit des sociétés on passe de 24h CM à 20 (3F1AFDS) et création de la ligne informatique appliquée à la finance 12h TD et type d'éval (dossier) et (coeff) UE9 S2 Environnement Institutionnel et de la recherche: Initiation à la recherche (3SM1IR) de 24h CM à 20. UE10 S2 Changement du Titre Métiers et application en Finance devient professionnalisation : Ajout au bout de la discipline les métiers de la finance et de la banque donc 6 TD et plus 12 CM (3F1MF) et Etude financière appliquée devient Projet/Stages/Les entrepreneuriales (3</p>	<p>Un volume de 20h est suffisant pour le cours de "stratégie" (qui est mutualisé avec le Master Marketing et CCA). - L'insertion professionnelle remplace "stage" de l'UE 5. Le volume horaire de Relations juridiques du travail est commun avec le master marketing, est à harmoniser avec les autres cours de 20h Pour le premier cours le volume horaire de 18h est considéré comme suffisant. Pour le deuxième cours, le but est de s'aligner à un créneau de 20h.</p> <p>L'UE 5 vise à initier les étudiants aux outils d'aide à la décision ce qui nécessite la création de trois cours. Le volume horaire de « Contrôle de Gestion 2 » est réellement de 18h CM et non de 24h CM Le but est d'harmoniser les coeff (anglais) et le volume horaire (aspects financiers du droit des sociétés). La création d'un cours supplémentaire</p>		
--	---	------------------------	---	---	--	--	--

	<p>M2 Sciences du Management Finance</p>	<p>S1 et S2</p>	<p>UE1 UE2 EU3 UE4 UE5 UE6 UE7 UE8 UE9 UE10</p>	<p>S1 : UE1 Création du nom de l'UE: "Gestion d'entreprise et de patrimoine" et des disciplines (Gestion de Trésorerie, Evaluation des entreprises, Gouvernance des organisations, et pilotage et création de valeur) UE 2 Création du nom de l'UE "Banque" ainsi et des disciplines (analyse financière bancaire, gestion de patrimoine, Gestion des risques bancaires) UE 3 Création du nom de l'UE "Gestion d'actifs" et des disciplines (Marché et portefeuille obligatoires, gestion du risque de taux d'intérêt, Gestion de portefeuille) UE4 Création du nom de l'UE "Fiscalité, droit et finance" et des disciplines (L'imposition des produits financiers, Fiscalité des structures) UE5 Création du nom de l'UE "Financement de la firme (CFPB)" ainsi que le nom des disciplines (Introduction aux techniques de financement, Produits bancaires et garanties) UE6 Création du nom de l'UE "Relations Clients (CFPB)" et des disciplines (Communications bancaires, Relations banques entreprises) S4 : UE7 Création du nom de l'UE Evaluation et gestion des risques (CFPB)" et des disciplines (Evaluation du risque, Défaillance des entreprises et gestion du risque, Stratégie et business plan) UE8 Création du nom de l'UE "environnement de la banque et de l'entreprise(CFPB)" et des disciplines (Crédits internationaux et change, Environnement institutionnel) UE9 Création du nom de l'UE "Langue et langages" ainsi et des disciplines (Anglais financier, Informatique appliquée à la finance)</p>	<p>Modifications Types d'éval, coeff</p> <p>Afin d'avoir des journées de 7h on a opté pour des séances de 3h30mns. Ainsi, les volumes horaires des cours sont des multiples de 3,5h. La création de quelques nouveaux cours a pour but de mieux adapter le Master aux marchés financiers</p>		
--	---	------------------------	---	--	--	--	--

	Licence 3 administration publique	S5 et S6	UE5	UE5 – juste mentionner "stage facultatif", ne pas indiquer de durée (1 à 3 semaines par semestre)	Les institutions ne veulent pas d'étudiant en stage pour une si courte durée (1 à 3 semaines). Ils sont donc pénalisés et ne trouvent pas de stage.		
	Licence Professionnelle Assurance Banque Finance		UE1, UE2 et UE3	<p>1) supprimer "Fédération des Agents Généraux d'Assurance (Région Bourgogne) à la fin de la rubrique Objectifs</p> <p>2) enlever "DEUG" dans la rubrique Conditions d'admission et remplacer par "L2"</p> <p>3) modifier l'intitulé de la matière "produits d'Epargne et marchés de Capitaux" qui devient "marchés de capitaux", faire passer son volume horaire de 7h à 10,5h et son coefficient de 0,5 à 1</p> <p>4) supprimer "produits d'assurance"</p> <p>5) modifier le coefficient de "caractéristiques des produits d'épargne" de 2 à 1,5</p> <p>6) modifier le volume horaire d'organisation du système financier de 14h à 10,5h</p> <p>7) modifier le volume horaire d'"environnement européen" de 14h à 17,50h</p> <p>8) modifier le volume horaire de Principes généraux du Marketing de 10,50h à 14h</p> <p>9) modifier le volume horaire de Mathématiques financières de 21h à 10,5h</p> <p>10) modifier le volume horaire de Droit fiscal de 21h à 28h</p> <p>11) Faire passer le volume horaire de Droit de la Banque et du Crédit de 14h à 17,5h</p>	<p>1) AGEA n'est plus partenaire de la formation</p> <p>2) mise à jour</p> <p>3) adéquation entre le volume horaire et le coefficient</p> <p>4) matière incluse dans le cours de Droit Civil Droit des Assurances</p> <p>5)6)7)8)9)10)11) importance de certaines matières</p>		

	Master 1 Carrière judiciaires et sciences criminelles	S1	UE1 Connaissances fondamentales	Modification de l'intitulé de Criminologie et politique criminelle qui devient 'Sciences criminelles approfondies »	Evolution et amélioration du contenu du cours (suite au conseil de perfectionnement) en proposant en plus de la criminologie un approfondissement des questions d'actualité de procédure pénale et de droit pénal général, dans la mesure où la plupart d'entre eux préparent parallèlement des concours ou examens professionnels		
	M1 JURISTE FRANCO-ALLEMAND	S1 et S2		Le cours de "Droit des sûretés et garanties" passe au Semestre 2, celui de "Droit des contrats spéciaux" passe au S1	Mise en conformité de la maquette par rapport à celle de L3 Droit (les cours étant mutualisés avec la L3 Droit)		
Langues et Communication	LEA 1	S1 et S2		Afin d'éviter un fort taux d'échec, il convient de préciser aux futurs étudiants que "les langues A et B doivent avoir été étudiées depuis le secondaire (sauf la langue Russe)"			
	LEA 2	S3 et S4	UE 1	Le cours de "Perfectionnement Russe initiation " est évalué par un CC au S3 et au S4			

	LEA 3	Rattrapage		L'examen de Communication sera de 1 heure et non de 3 heures.			
	M1 LEACA	S 1		Modalités d'accès de la formation : capacité d'accueil fixée à 48 étudiants	Le nombre de dossiers a considérablement augmenté cette année et il convient de fixer une capacité d'accueil à 48 étudiants (gestion des candidatures via e-candidat, 104 demandes au 19/05) . Il existe des cours mutualisés (avec le Master 1 MASC1 et T2M) qui doivent avoir lieu dans des salles informatiques de 24 places, la création de groupes supplémentaires ne pourrait être financée sur la dotation de notre UFR		
		S 1	UE 4	Suite à la modification de la fiche filière de M1 T2M, l'évaluation du cours de Méthodologie du traducteur devient un CC et son coef est de 2.			

	M1 MASI			Modalités d'accès de la formation : capacité d'accueil fixée à 45 étudiants	Le nombre de dossiers à considérablement augmenté cette année et il convient de fixer une capacité d'accueil à 45 étudiants (gestion des candidatures via e-candidat, 150 demandes au 19/05) . Il existe des cours mutualisés (avec le Master 1 LEACA et T2M) qui doivent avoir lieu dans des salles informatiques de 24 places, la création de groupes supplémentaires ne pourrait être financée sur la dotation de notre UFR		
	M2 MASI	S3 et S4		En raison du rythme de l'alternance, tous les examens de MASI2 seront en CC (exceptés le mémoire et le rapport d'activité)			
	M2 MASI Option anglophone	S3 et S4		Les matières communes au Master 2 MASI passeront toutes en CC (pour coller à la fiche filière MASI2) Semestre 4 : Il convient de supprimer "qui traitera d'une problématique liée à l'interculturalité" et "inspiré par le travail effectué en stage"			

	L1 LLCER Anglais	S2	UE4	L'enseignement « Insertion professionnelle » est intégré à l'UE4. Ajout de "Présence obligatoire à tous les modules Contrôle d'assiduité"			
		S3	UE2	Mise en place d'un contrôle continu en Compréhension/Rédaction			
		S4	UE3 Culture et civilisation	Pour l'élément pédagogique « Civilisation » passage du temps de préparation des oraux 1ère session et 2ème session de 20 minutes à 1 heure.			
			UE2 Littérature	Pour l'élément pédagogique « Littérature » passage de l'épreuve en Contrôle Terminal à la place d'un Contrôle Continu Modalité :oral Durée de l'épreuve : 1h30 de préparation - 20 mn de passage			

	<p>L2 LLCE ALLEMAND ANGLAIS, ITALIEN, ESPAGNOL</p>	<p>S3 et S4</p>	<p>UE4 (C2i)</p>	<p>Ajout d'un « * » dans l'encadré UE4/Outils/ C2i * Préparation au C2i niveau 1 L'enseignement dispensé sous la forme de 10 h CM (S3) et de 36 h TD (S3+S4) avec des travaux obligatoires et des examens sur machine organisés lors des dernières séances, comporte les éléments suivants: D1 Travailler dans un environnement numérique évolutif D2 Etre responsable à l'ère du numérique D3 Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques (tableur, PréAO, traitement de documents textuels longs) D4 Organiser la recherche d'informations numériques D5 travailler en réseau/communiquer et collaborer Dans le cadre de la licence, l'étudiant n'ayant pas validé l'UE du S3 ne repasse que les domaines non validés (idem S4) Pour l'obtention du C2i, il faut avoir validé chaque domaine individuellement.</p>	<p>Précisions concernant l'évaluation: S3: QCM +contrôle machine S4: QCM +contrôle machine Session 2: épreuve pratique et/ou QCM sur domaines non validés si note < à 10 au premier et/ou second semestre</p>		
	<p>L1 et L2 LLCE ESPAGNOL</p>			<p>Aux semestres 1, 2,3,4 : Ajout au paragraphe de la règle de capitalisation : "Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières composants cette UE sont reportées d'une session sur l'autre lorsqu'elles sont supérieures à la moyenne mais pas d'une année sur l'autre. En cas de redoublement, toutes les matières composant une UE non validée devront donc être repassées."</p>			

	L3 LLCE ESPAGNOL	S5 et S6	UE4 LV2	Dans l'UE4 MINEURE, langue vivante 2*, suppression du catalan qui donne: *choix de langues: allemand, anglais, italien, portugais, russe"			
UFR Sciences Humaines	Licence de Musique - Parcours Musique et Musicologie	S1 au S6	UE 2 et UE7 Technique de la musique	Pour l'élément pédagogique Écriture CT= coefficient 3; CC= coefficient 1. Le coefficient total de la matière reste 3 afin de ne pas altérer l'équilibre entre les matières à l'intérieur de cette UE.	Il semble préférable d'accroître le poids de l'évaluation terminale		
		S4	UE 6 Histoire et Langage de la Musique	Histoire de la Musique Baroque : Ajout d'une évaluation par CC. Coefficients: 1 pour le CC; 2 pour le CT	L'ajout d'un CC permet de garantir une meilleure régularité dans l'apprentissage des étudiants.		

	<p>Licence de Musique – Parcours MUSIQUES ACTUELLES</p>	<p>S1,S2,S4,S5 et S6</p>	<p>L1 : UE4 - UE7 - UE9 - UE10 L2 : UE7 - UE9 L3 : UE3 - UE8</p>	<p>En L1 : Formation Musicale/arrangement remplacé par : Arrangement - 15h au S1 et S2 MAO remplacé par : Mise en situation professionnelle – 18h au S2 Projet travail en équipe remplacé par : Module de professionnalisation – 10h au S2 En L2 : Ensemble ACTEM remplacé par : Mise en situation professionnelle – 21h au S4 Informatique/amplification remplacé par : Arrangement - 12h au S4 En L3 : Option 1 remplacé par : Technique du son – 6h au S5 et 12h au S6</p>	<p>Le PESM Bourgogne a présenté une nouvelle maquette à la Direction Générale de la Création Artistique dans le cadre de la demande de renouvellement de son habilitation à délivrer le DNSPM. Le cours de "Arrangement" comprendra à la fois des aspects théoriques et un travail de maquettage utilisant l'informatique musicale. La discipline "mise en situation professionnelle" permet de proposer à l'étudiant des cadres diversifiés de la pratique d'ensemble. Le "module de professionnalisation" prépare l'étudiant aux différents aspects de l'exercice professionnel de son art. Le cours de "technique du son" forme l'étudiant aux différentes situations de prises de son et de sonorisation.</p>		
--	--	---------------------------------	--	---	---	--	--

	<p>Licence de Musique – Parcours Parcours MUSIQUE INSTRUMENTALE</p>	<p>S1,S2, S3,S4,S5 et S6</p>	<p>L1 : UE3 - UE4 - UE10 L2 : UE3 - UE7 L3 : UE2 - UE3 - UE7 - UE8</p>	<p>En L1 : Déchiffrage remplacé par : Travail avec piano ou atelier polyphonique – 7h50 au S3 et S4 Edition musicale/arrangement remplacé par : Transmission – 14h au S1 Projet travail en équipe remplacé par : Module de professionnalisation – 10h au S2</p> <p>En L2 : Déchiffrage remplacé par : Travail avec piano ou atelier polyphonique – 7h50 au S3 Ensemble ACTEM remplacé par : Mise en situation professionnelle – 24h au S4</p> <p>En L3 : Repères et continuité historique remplacé par : Mise en situation professionnelle – 18h au S5 et 24h au S6 Option 1 remplacé par : Travail avec piano ou atelier polyphonique – 7h50 au S5 et S6</p>	<p>Le PESM Bourgogne a présenté une nouvelle maquette à la Direction Générale de la Création Artistique dans le cadre de la demande de renouvellement de son habilitation à délivrer le DNSPM. Le travail du déchiffrage a été inclus dans le cours de spécialité et un cours de travail avec piano pour les instruments monodiques et un cours d'atelier polyphonique a été créé incluant première interprétation et déchiffrage. La discipline "mise en situation professionnelle" permet de proposer à l'étudiant des cadres diversifiés de la pratique d'ensemble. La "transmission" est une partie intégrante de l'activité du musicien : médiation et transmission de l'oeuvre et des savoirs. Le "module de professionnalisation" prépare l'étudiant aux différents aspects de l'exercice professionnel de son art.</p>		
--	--	---	--	---	--	--	--

	<p>Licence de Musique – Parcours MUSIQUE VOCALE</p>	<p>S1,S2,S4,S5 et S6</p>	<p>L1 : UE4 - UE10 L2 : UE7 L3 : UE3 - UE8</p>	<p>En L1 : Edition musicale/arrangement remplacé par : Transmission – 14h au S1 Projet travail en équipe : Module de professionnalisation – 10h au S2 En L2 : Ensemble ACTEM remplacé par : Mise en situation professionnelle – 60h au S4 En L3 : Option 1 remplacé par : coaching vocal – 11h25 au S5 et 11h25 au S6</p>	<p>Le PESM Bourgogne a présenté une nouvelle maquette à la Direction Générale de la Création Artistique dans le cadre de la demande de renouvellement de son habilitation à délivrer le DNSPM. La transmission est une partie intégrante de l'activité du musicien : médiation et transmission de l'oeuvre et des savoirs. La discipline "mise en situation professionnelle" permet de proposer à l'étudiant des cadres diversifiés de la pratique d'ensemble. Le "module de professionnalisation" prépare l'étudiant aux différents aspects de l'exercice professionnel de son art. Le "coaching vocal", complément du cours de spécialité, rend l'étudiant autonome dans son travail avec un accompagnateur.</p>		
--	--	---------------------------------	--	---	--	--	--

	M1 Musicologie de la création et de la performance	S2	UE 2 - Analyse et esthétique	Musique, émotion et rhétorique I et II Evaluation en CC et non plus en CT des matières de l'UE UE 2 - Analyse et esthétique au 2e semestre.	<p>1. un meilleur contrôle des connaissances pendant le déroulé du cours ;</p> <p>2. le dossier final permet aux étudiants d'intégrer les connaissances acquises, de pouvoir consulter et utiliser une bibliographie conséquente, et surtout d'avoir du temps à disposition pour les élaborer dans une forme proche des chapitres d'un Mémoire. L'exercice ainsi conçu permettrait donc aux étudiants de se familiariser avec cette typologie de rédaction.</p>		
	L3 Histoire de l'art et archéologie	S5 et S6	UE1 (S5) UE 6 (S6)	TOUS (12 éléments) passage de la durée d'examen de 4 à 3h	la durée de 4h est trop longue, les étudiants ont du coup tendance à bavarder plutôt qu'à rédiger une dissertation.		

	L3 Histoire Parcours classique	S5 et S6	S5: UE1,2,4 S6: UE6,7,9	Pour la session de rattrapage de L3 en juin, les examens seront désormais des oraux et non plus des écrits (vote du conseil de département du 15 avril 2015) Concerne tous les éléments sauf au S5 : informatique, LV1 Allemand, Espagnol et LV2	le très petit nombre d'étudiants présents à l'actuel rattrapage évalué sous formes d'écrits conduit à mobiliser au moins 2 enseignants par salle pour parfois un nombre moins important d'étudiants		
	L3 Histoire Parcours AMC	S5 et S6	Toutes	Tous les éléments qui donnaient lieu à un CT écrit en session 2 sauf Langue vivante et UE d'OUVERTURE S5 et S6 Modification des modalités d'épreuve de la session de rattrapage avec remplacement de l'épreuve écrite par un oral individuel	Allègement de l'organisation générale de cette session de rattrapage en raison d'un nombre d'étudiants concernés et/ou présents très faible.		
	L1 GEOGRAPHIE AMENAGEMENT	S2	UE 9 TRANSVERSE : Langues et territoires	Précision CC sur recherche documentaire Amélioration de la présentation de l'évaluation en 2de session	Précision manquante Enlever l'ambiguïté sur le report du CC		
	L2 GEOGRAPHIE AMENAGEMENT	S4	UE9 TRANSVERSE : Langues et territoire 4	Modification intitulé cours : Projet 3 : territoire en Europe remplacé par Projet 3 écotourisme Introduction d'un stage facultatif	Mise en conformité avec les dispositions nationales relatives aux stages		
	L3 GEOGRAPHIE- AMENAGEMENT	S6	UE 9 TRANSVERSE : Langues et territoires	Introduction d'un stage facultatif	Mise en conformité avec les dispositions nationales relatives aux stages		

	M1 Transport mobilité environnement climat (TMEC)	S2	UE4 et UE5	Ajout de la mention d'un stage en laboratoire + possibilité de faire un stage supplémentaire	Mise en conformité avec les dispositions nationales relatives aux stages * Formalisation des éléments de l'UE4-5		
	L3 Sociologie parcours classique	S5 et S6	Toutes	Tous les éléments qui donnaient lieu à un à un CT écrit en session 2 sauf Statistiques et Informatique c2i Modification des modalités d'épreuve de la session de rattrapage avec remplacement de l'épreuve écrite par un oral individuel	Allègement de l'organisation générale de cette session de rattrapage en raison d'un nombre d'étudiants concernés et/ou présents très faible, entre zéro et cinq maximum chaque année		
	L3 Sociologie parcours AMC	S5 et S6	Toutes	Tous les éléments qui donnaient lieu à un CT écrit en session 2 sauf Informatique c2i Modification des modalités d'épreuve de la session de rattrapage avec remplacement de l'épreuve écrite par un oral individuel	Allègement de l'organisation générale de cette session de rattrapage en raison d'un nombre d'étudiants concernés et/ou présents très faible, entre zéro et cinq maximum chaque année		
	M1 Sociologie	S2	UE8	UE 8 - Ajout de la possibilité de faire un stage	En appui aux travaux de recherche, l'étudiant qui le désire est autorisé à faire un stage qui pourra servir de support au mémoire. Le stage demeure facultatif en Master 1		

	<p>M1 Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement</p>	<p>S2</p>	<p>UE4 Stage</p>	<p>Stage pour le parcours Psychologie du Développement et Psychologie Clinique/Psychopathologie Mettre une durée de stage imposée de 200h pour les parcours Psychologie Clinique/Psychopathologie et Psychologie du développement</p>	<p>Cette modification, associée à celles demandées pour les M2 de ces deux parcours, permet de satisfaire l'exigence d'un stage de 500h dans la discipline au cours du master.</p>		
	<p>M2 Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement</p>	<p>S4</p>	<p>UE3 Stage</p>	<p>Stage professionnel ou recherche Mettre une durée de stage imposée de 300h plutôt que 500h, pour le parcours professionnel comme pour le parcours recherche</p>	<p>Pour le parcours recherche, le stage correspond au temps passé en expérimentations en laboratoire ou dans les écoles ou dans les hopitaux; celles-ci n'excèdent jamais 5 semaines temps plein de travail. Pour le parcours professionnel, le cumul des stages de M1 et M2 doit être égal à 500h, ce qui sera le cas avec les modifications demandées.</p>		

	<p>M2 Pro Psychologie du travail : management des relations humaines et des communications</p>	<p>S3</p>	<p>UE 4 - UE Libre en management UE 5 - Qualité de vie et performance au travail</p>	<p>Conserver la mention Contrôle Continu (CC) mais supprimer la mention (rapport écrit projet pro et/ou stage).</p>	<p>Actuellement l'évaluation de ces UE se fait grâce au rapport de stage et au projet professionnel. Or ces rapports sont remis et évalués au Semestre 4. Nous souhaitons donc remplacer cette évaluation par un contrôle continu sous la forme d'un dossier. Les coefficients ECTS restent inchangés</p>		
	<p>M2 PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOLOGIE MEDICALE et PSYCHOTHÉRAPIES</p>	<p>S4</p>	<p>UE 3</p>	<p>Stage professionnel ou recherche Mettre une durée de stage imposée de 300h plutôt que 500h, pour le parcours professionnel comme pour le parcours recherche</p>	<p>Pour le parcours recherche, le stage correspond au temps passé en recherche clinique dans les institutions. celles-ci n'excèdent jamais 5 semaines temps plein de travail. Pour le parcours professionnel, le cumul des stages de M1 et M2 doit être égal à 500h, ce qui sera le cas avec les modifications demandées.</p>		

<p>Lettres</p>	<p>Licence Philosophie L1, L2, L3</p>	<p>S1 à S6</p>	<p>1) précision du nombre d'heures correspondant en L 3 au stage de 15 jours : 70 heures, et introduction, toujours en L 3 et a leur demande, de la possibilité d'un stage de 2 mois ou 280 heures</p> <p>2) rétablissement des coefficients des cours en proportion du nombre d'heures de ces cours, c'est-à-dire coeff 0,5 pour 12 h de cours et coeff 1 pour 24 h de cours; sont concernés les cours de licence de l'UE 3 à chacun des 6 semestres et l'UE 4 en S 3, S 4 et S 5 :</p> <p>S1 - UE 3 méthodologie et langue, technique de la dissert coeff 1, langue 1 coeff 0,5, langue 2 coeff 1, hist des idées coeff 0,5 - S2 -UE 3 méthodologie et langue, méthodologie coeff 1, langue 1 coeff 0,5, langue 2 coeff 1, hist des idées coeff 0,5 - S3 - UE 3 méthodologie et langue , méthodologie coeff 1, langue 1 coeff 0,5, langue 2, coeff 1, hist des idées coeff 0,5 - S 4 UE 3 méthodologie et langue, méthodologie coeff 1, langue 1 coeff 0,5, langue 2 coeff 1, hist des idées coeff 0;5, UE 4 philo des sciences ou prépro coeff 1, informatique coeff 0,5 - S 5 - UE 3 didactique coeff 1, langue 1 coeff 0;5, langue 2 coeff 1, hist des idées coeff 0,5 S 6- UE 3 didactique coeff 1, langue 1 coeff 0;5, langue 2 coeff 1, hist des idées coeff 0,5</p>			
-----------------------	--	-----------------------	--	--	--	--

IUT Dijon	LP AP			Modalités d'accès à la formation : contrat d'apprentissage. 455 heures de formation au lieu de 450 heures complétée par 5 heures de séminaire professionnel.	Voir FF avec modifications en rouge (en attente de l'envoi IUT)		
UFR SCIENCES DE SANTE	DFA SC MAIEUTIQUES			Voir FF avec modifications en rouge			
UFR SCIENCES DE SANTE	PC 2 PC 3			Cours d'anglais (Voir document en annexe)			

COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE du 9 juin 2015 - **envoi complémentaire n° 1**

Rentrée 2015

Domaine	Intitulé du diplôme	UE et SEMESTRE CONCERNE	Type de modifications	Observations	CP	CFVU
---------	---------------------	-------------------------	-----------------------	--------------	----	------

<p>Sciences Technologie Santé</p>	<p>M2 Sciences Chimiques pour le Développement Durable Spécialité : Contrôle et Analyse Chimiques (CAC)</p>	<p>S3 et S4</p>	<p>UE2 Chimie Analytique II UE6.A (optionnelle)</p>	<p>Suppression de la matière "validation de méthodes" Ajout de la matière "information scientifique et technique"(CM=4h, TD=4h,1 ECTS, CC,coef 1) Pas de modification du volume horaire. Modification du volume horaire de l'option Contrôle et analyse en pharmacie : CM=22h , TD=14h , TP= 20h soit un total de 56h</p>	<p>La matière "validation de méthodes" sera ajoutée dans le Master 1 CAC</p>		
<p>DROIT- ECONOMIE- GESTION</p>	<p>L2 Economie</p>	<p>S3 et S4</p>	<p>UE 3 et UE5</p>	<p>Le cours de CM de comptabilité générale passe de 16h à 18h en CM. Le cours de CM d'initiation au marketing passe de 20h à 18h en CM et change d'intitulé pour s'appeler "Marketing". Le cours d'initiation à la finance passe de 20h à 18h en CM et change d'intitulé pour s'appeler "Introduction à la finance". L'intitulé d'introduction au droit des affaires change en "Droit des affaires". Le nombre d'heures de CM de statistiques passe de 24h à 25h au S3 et S4. Le total d'heures de CM du S3 passe de 192h à 193h et le total d'heures de CM du S4 passe de 176h à 175h.</p>			
	<p>L3 Economie</p>	<p>S1 et S2</p>		<p>ajouts de CC et changements de coefficients entre CC et CT et changement d'intitulé en mathématiques</p>			

	Licence 3 administration publique	S5 et S6		<p>1° Semestre 5 & 6 : UE5 – juste mentionner "stage facultatif", ne pas indiquer de durée (1 à 3 semaines par semestre)</p> <p>2° Semestre 5 : UE5 : Diminution du volume horaire du TD d'anglais de 3 heures ; le volume total serait porté de 15 heures à 12 heures</p> <p>3° Semestre 6 : UE 4 : Augmentation du volume horaire du TD de préparation à l'entretien oral avec le jury (facultatif) de 3 heures</p>	<p>1° Les institutions ne veulent pas d'étudiant en stage pour une si courte durée (1 à 3 semaines). Ils sont donc pénalisés et ne trouvent pas de stage.</p> <p>2° Inadaptation de l'horaire de 15 heures par rapport aux 12 semaines pendant lesquelles ont lieu les cours.</p> <p>3° Besoins accrus d'entraînement des étudiants à l'oral en raison de la bonne réussite des étudiants aux écrits des concours administratifs</p>		
	M1 Banque Patrimoine Assurance	S1 et S2	<p>UE3 du semestre 1 UE9 du semestre 2</p>	<p>Anglais : Modification du volume horaire de la langue aux 2 semestres, passe de 16,5 heures TD à 15h TD</p> <p>Modification du type d'examen de la langue au semestre 2, le CT devient un CC</p>	<p>Mise en cohérence avec le M1 Droit des affaires dont le parcours Banque Assurance est commun avec le M1 Banque Patrimoine Assurance</p>		
	M2 Ingénierie des Projets interculturels et internationaux (M2 IPII)	S3	UE5	<p>Supprimer "LV2, 1 au choix parmi Espagnol, Arabe, Chinois" et remplacer par : "LV1 anglais renforcé"</p>			

		S4	UE8	Supprimer "Spectacle vivant, Patrimoine et industries culturelles" et remplacer par : "Informatique"			
	M2 Management activités touristiques et culturelles	S3	UE3 Gestion	Team builing gestion conflits remplacé par Stratégie évènementielle	Le cours "Team Building et gestion de conflits", deviendrait "Stratégie évènementielle". Cela nous permet de compléter la dimension évènementielle de la formation (à laquelle nous souhaitons donner encore plus d'importance en 2017 dans la nouvelle offre de formation). le nombre d'heures et les coeff ne bougent pas, seul l'intitulé est à changer		

	<p>Master 2 Management et Evaluation dans les Organisations de Santé et Emploi Formation</p>		<p>UE3 UE5 UE7 et UE8</p>	<p>1) UE 3 Analyse et stratégies des organisations : volume horaire passe de 46h à 40h CM 2)UE5S Analyse et régulation des systèmes de santé : volume horaire passe de 57h CM à 51h soit un total d'heures d'enseignements qui passe de 65h à 59h 3)UE7S : changement d'intitulé. "Economie du médicament et du secteur médico-social" devient "Secteurs et organisations" 4)création du cours "Santé travail" avec 15h de CM donc volume horaire de l'UE7S passe de 30h à 45hCM 5)Le nombre d'ECTS de l'UE7S passe de 4 à 5 ECTS et le coefficient de 4 à 5 6)Le nombre d'ECTS de l'UE8S passe de 4 à 3 ECTS et le coefficient de 4 à 3</p>	<p>Le Master évolue afin de développer des compétences en évaluation et gestion des risques professionnels, Il s'agit d'un premier pas avant d'afficher plus clairement cette thématique dans le contenu de cette formation pour le prochain contrat.</p>		
--	---	--	--------------------------------------	--	---	--	--

	M1 MEEF second degré Professeur de Sciences Economiques et Sociales	S1 et S2	UE 1, UE2 et UE3	<p>L'évaluation des UE 1 et 2 des semestres 1 et 2 (Questions de Sociologie 1, Questions d'Economie 1 ; Questions de Sociologie 2, Questions d'Economie 2) est intégralement en contrôle continu.</p> <p>Ces enseignements sont évalués par des devoirs à rendre et des concours blancs.</p> <p>Ces quatre UE restent affectées des mêmes coefficients pour calculer la moyenne des semestres (les coefficients sont égaux au nombre de crédits ECTS de chaque UE), à savoir 8 pour l'UE 1 et l'UE 2 du premier semestre et 7 pour l'UE 1 et l'UE 2 du second semestre.</p> <p>Modification de volume horaire (à volume horaire constant) :</p> <p>Dans L'UE 3 Premier semestre, Approches des disciplines :</p> <p>le cours d'épistémologie de l'économie passe de 12 à 8h CM</p> <p>le cours d'épistémologie de la Sociologie passe de 12h à 16h</p>			
IUT DIJON				Plusieurs modifications de Fiches Filières pour les DUT (voir dossier zippé)			
IUT DIJON	LP INFOGRAPHIE PAYSAGERE			Diverses modifications relatives aux UE et aux modalités d'enseignement (ouverture à l'apprentissage)			